

Conditions générales d'UNTEC Services en tant qu'organisme de formation

PREAMBULE

Les conditions imprimées au sein de ce catalogue sont celles en vigueur le 1^{er} Janvier 2024.

Ces conditions générales sont susceptibles de faire l'objet de modifications. Lors de votre prise de contact avec les représentants d'Untec Services, les conditions générales en cours de validité vous seront communiquées. Vous pouvez également consulter la dernière version des conditions générales de vente de formations par Untec Services sur le site Internet : www.economieconstruction.com.

ARTICLE 1 CHAMP D'APPLICATION

Untec Services est un organisme de formation professionnelle dont le siège se situe 74, rue de la Fédération 75015 Paris et enregistré sous le numéro 11 75 55796 75 auprès du préfet de la région Ile de France. Numéro SIRET de Untec Services : 82333802500013.

Untec Services développe, propose et dispense des formations présentielles et distancielles, en mode E-learning – MOOC. Ces formations sont dispensées aux professionnels.

Les programmes de formation peuvent être dispensés en ligne ou en présentiel. Pour la diffusion en ligne, Untec Services dispose d'une plateforme d'E-learning gérée par un prestataire extérieur qui met à disposition les parcours de formation.

Les présentes conditions générales de vente (CGV) s'appliquent à toutes les offres relatives à des prestations de formation. Le fait de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve du client aux présentes CGV.

En ce qui concerne les ventes de formations présentielles, les présentes conditions générales s'appliquent, qu'il s'agisse de formations interentreprise ou intraentreprise (reprises du catalogue en vigueur ou créés en réponse aux besoins spécifiques d'un client).

Pour l'application de ces conditions générales de vente, est considéré comme Client la personne physique ou morale habilitée à acheter une formation et à inscrire un stagiaire et à qui la prestation de formation sera directement facturée.

Le Client déclare être capable de contracter en vertu de la loi française.

Le Client se porte fort du respect des présentes CGV pour l'ensemble de ses salariés, préposés et agents.

Les présentes conditions générales prévalent sur les conditions d'achat ou sur tout autre document du Client sauf acceptation formelle et écrite d'Untec Services. Toute condition contraire opposée par le Client sera donc, à défaut d'acceptation expresse, inopposable à Untec Services, quel que soit le moment où elle aura pu être portée à sa connaissance. Untec Services se réserve néanmoins le droit de déroger à certaines clauses des conditions générales de vente, par l'établissement de conditions de vente particulières. Le fait qu'Untec Services ne se prévale pas à un moment donné de l'une quelconque des conditions figurant dans les conditions générales de vente ne peut être interprété comme valant renonciation à se prévaloir ultérieurement de l'une quelconque des dites conditions.

Les présentes conditions générales de vente ne s'appliquent pas aux stages qu'Untec Services peut organiser gratuitement.

Les conditions générales de vente représentent l'intégralité des droits et obligations des parties concernant la vente de stages.

ARTICLE 2 DISPONIBILITÉ DE L'OFFRE DE FORMATION

Untec Services propose chaque année une offre de formation qui constitue un catalogue. Les formations de ce catalogue sont présentées en ce qui concerne les formations présentielles sur le site www.untec.com à partir duquel le bulletin d'inscription peut être téléchargé.

En ce qui concerne les formations à distance elles sont présentées sur le site www.economieconstruction.com et donnent lieu à un paiement en ligne.

Tout professionnel du bâtiment est fondé à demander à acheter un stage d'une formation du catalogue.

Conformément aux précisions mentionnées dans le catalogue de formation, les formations dispensées par Untec Services donnent droit à l'équivalent d'heures de formations pour le renouvellement ou l'obtention de qualification et/ou de certification délivrées par l'OPQTECC.

Le Client est seul responsable tant du choix des formations achetées, que de l'usage et des interprétations qu'il en fait, des résultats qu'il obtient, des conseils et actes qu'il en déduit et/ou émet. En aucun cas le contenu des formations présentielles et des MOOC n'a vocation à remplacer ou se substituer à la consultation d'un conseil.

Le Client reconnaît également que, préalablement à toute commande, il a bénéficié des informations et conseils suffisants de la part de Untec Services, lui permettant de s'assurer de l'adéquation de l'offre de formation à ses besoins.

En tout état de cause, si la responsabilité de Untec Services était retenue, le montant de sa garantie serait limitée selon les termes de l'article 9 « Responsabilité, indemnités, force majeure » des CGV.

a) Ventes de formations présentielles

En ce qui concerne les formations présentielles Untec Services peut refuser la vente d'un stage lorsque :

- le stagiaire ne satisfait manifestement pas aux pré-requis de la formation ;
- l'effectif des stagiaires inscrit à un stage atteint les limites fixées pour des raisons de qualité pédagogique ;
- lorsque la demande s'intègre dans un processus de prise en charge complexe dont Untec Services ne peut assurer l'administration.

Les stages programmés ne sont réalisés que lorsqu'un nombre minimum de participants est confirmé ; ce nombre est défini au cas par cas par Untec Services.

Toute personne peut demander qu'une formation du catalogue soit réalisée pour elle sous forme de stage intra-entreprise. Le nombre des stagiaires d'un stage intraentreprise est au maximum de quinze. Le tarif des stages intraentreprise est un forfait, quel que soit le nombre des stagiaires qui participent effectivement au stage.

Untec Services tient disponible le tarif de base des formations intraentreprise, auquel peuvent être ajoutés des frais d'adaptation pédagogiques et des frais de logistique.

b) Ventes de formations à distance (MOOC...)

Untec Services a mis en place une offre de formations à distance sous forme de MOOC et fait appel à un prestataire extérieur pour gérer la plateforme délivrant les formations. Ces formations sont disponibles 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 sur le site www.economieconstruction.com

Untec Services et son prestataire s'efforcent d'assurer au mieux l'accès permanent à ce site internet.

Untec Services s'efforce d'assurer au mieux l'exactitude et la mise à jour des informations disponibles sur le site et n'est tenue que d'une obligation de moyens envers le Client.

La responsabilité d'Untec Services ne saurait être recherchée en cas de non-respect par le Client de ses obligations contractuelles.

ARTICLE 3 CONNAISSANCE DES FORMATIONS DU CATALOGUE

Chaque formation présentielle du catalogue est présentée au moyen d'une fiche pédagogique faisant apparaître :

- Les objectifs et programme du stage ;
- Les personnes concernées par le stage ;
- Les pré-requis ;
- Les méthodes pédagogiques ;
- Le matériel nécessaire ;
- Les périodes proposées pour la tenue du stage ;
- Le prix hors taxes de participation d'un stagiaire à un stage ;
- La durée du stage (nombre de jours) ;
- Le plus souvent, l'identité et les références du formateur.

Les objectifs, publics, prérequis, méthode pédagogique, séquençage et prix de chaque formation à distance sont disponibles dans la fiche programme de la formation sur le site www.economieconstruction.com.

Untec Services ne peut être tenue responsable d'une erreur d'appréciation du Client quant au choix d'un stage.

ARTICLE 4 MODALITÉS D'INSCRIPTION ET DE CONFIRMATION D'UN ACHAT DE FORMATION

a) Formations présentielles

Une inscription à un stage ne prend effet qu'à réception du bulletin d'inscription prévu à cet effet, d'un courrier ou d'un mail. L'inscription reçue par téléphone a un caractère provisoire jusqu'à réception de sa confirmation écrite.

Dans tous les cas, il importe de bien préciser dans la commande :

- le titre du stage ;
- les dates choisies ;
- le nom et prénom du participant ;
- les coordonnées précises du cabinet ;
- l'adresse où doit être envoyée la facture (siège social, opca, etc.).

Si un même Client souhaite inscrire plusieurs stagiaires à un ou plusieurs stages, il adresse à Untec Services un bulletin d'inscription par stagiaire et par stage.

Les inscriptions sont enregistrées dans leur ordre d'arrivée et donnent lieu à un accusé de réception. Les inscriptions reçues après l'enregistrement de l'effectif maximal d'un stage peuvent être reportées, avec l'accord de l'intéressé, sur un stage ultérieur.

Untec Services établit et adresse au Client pour chaque commande une convention de formation, conformément aux dispositions du Code du travail.

La commande est ferme et définitive dès réception de la convention de formation dûment signée, accompagnée du règlement correspondant au montant TTC du stage ou de l'accord de prise en charge intégrale par le Fonds de formation du Client.

b) Formations à distance sous forme de MOOC

L'inscription aux formations à distance sous forme de MOOC d'Untec Services peut être effectuée 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 sur la plateforme gérée par le prestataire externe d'Untec Services hébergée sur le site www.economieconstruction.com

L'inscription donne lieu à la création d'un compte client. Ce compte n'est utilisable que pour une seule inscription à une seule formation. Chaque inscription à une formation doit donner lieu à la création d'un compte client.

Il n'y a pas de limitation concernant la durée de chaque connexion, sauf panne éventuelle ou spécificités techniques du réseau internet.

Le Client s'engage à informer Untec Services dans un délai de vingt-quatre heures de tout dysfonctionnement technique.

Untec Services s'engage à informer dans les plus brefs délais le prestataire externe pour qu'il remédie aux dysfonctionnements techniques.

Untec Services ne saurait être tenue pour responsable des difficultés de connexion en cas de rupture de l'accès internet ou de rupture de la connexion notamment due à un cas de force majeure, à des coupures de courant, à des interruptions liées aux prestataires, hébergeurs et fournisseurs d'accès.

Dans le cas d'opérations de maintenance sur le serveur et Untec Services s'efforcera de prévenir le Client au moins vingt-quatre heures à l'avance afin de limiter le temps d'interruption du service au strict minimum.

Le Client s'engage à ne pas réclamer d'indemnité à ce titre et déclare par ailleurs accepter tant les caractéristiques que les limites du service fourni par Untec Services.

ARTICLE 5 PRIX ET MODALITÉS DE PAIEMENT, PENALITÉS DE RETARD

Les prix hors taxes des stages sont ceux figurant sur le catalogue en vigueur à la date de passation de la commande par le Client.

a) Formations Présentielles

Ces prix sont fermes sur la période du 1^{er} janvier au 31 décembre. Ils comprennent pour les formations présentielles les frais de location des locaux, d'animation, la documentation remise à chaque participant et les frais de repas de midi pour tout stage en journée complète.

Sont exclus : les frais de transport et d'hébergement du stagiaire, les frais des repas du midi si la formation est gratuite.

Untec Services applique une tarification différente selon que le Client est :

- membre actif de l'Untec (ou salarié d'un cabinet dont le dirigeant est membre actif de l'Untec) ;
- non membre de l'Untec.

Les enseignants disposent par année civile de la gratuité d'un stage de deux jours au plus.

Pour les formations présentielles, le prix est payable en totalité au jour de l'envoi à Untec Services de la convention de formation. Untec Services ne sera pas tenu de procéder à la fourniture du stage objet de la commande tant que le prix du stage ne lui aura pas été réglé en totalité.

Le règlement des commandes s'effectue par :

- chèque bancaire à l'ordre d'Untec Services émis par une banque domiciliée en France ;
- virement bancaire sur le compte dont Untec Services aura communiqué au Client les informations bancaires nécessaires.

En cas de retard de paiement constaté quarante-cinq jours à compter de la date d'émission de la facture, une indemnité forfaitaire de 40€ sera demandée pour frais de recouvrement. Des pénalités égales à trois (3) fois le taux de l'intérêt légal en vigueur à la date de la commande seront exigibles de plein droit sans qu'un rappel soit nécessaire ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de quarante (40) Euros. En outre, tout règlement ultérieur quelle qu'en soit la cause sera imputé immédiatement et par priorité à l'extinction de la plus ancienne des dettes.

Après le stage, une facture est établie par Untec Services et adressée au Client avec la mention « acquittée » à réception du règlement.

Toutes les commandes sont facturées et payables en euros uniquement.

Il est précisé que le Client fera son affaire de toute demande de prise en charge totale ou partielle des frais du stage par des organismes, tels que le FIF-PL, ATLAS, etc. et transmettra en temps utiles à Untec Services tout document nécessaire à ce titre.

Untec Services transmet au client les documents permettant l'éventuelle prise en charge des frais du stage par de tels organismes.

Dans l'hypothèse où l'organisme concerné ne prendrait pas en charge la part lui incombant, tel qu'il l'avait initialement prévu avec le Client, le Client prendra en charge la totalité des frais du stage.

b) Formations à distance : MOOC

Le prix figure le programme téléchargeable et sur la page internet permettant de procéder au règlement en ligne de la formation.

Il est exprimé en euros hors taxes et est à majorer du taux de TVA en vigueur.

Le prix n'inclut pas les frais d'accès au service (acquisition de matériel technique, connexion internet).

Le règlement est effectué comptant par carte bancaire et donne lieu à l'envoi immédiat d'une facture sur l'adresse e-mail délivrée par le client.

Le montant de la formation est facturé et dû dans son intégralité, indépendamment du fait que le participant ait suivi ou non la formation en ligne - MOOC.

ARTICLE 6 CONVOCAION, PRÉSENCE ET OBLIGATIONS DU STAGIAIRE POUR LES FORMATIONS PRESENTIELLES

Convocation

Deux semaines avant le premier jour du stage, Untec Services adresse au Client une convocation précisant le nom du stagiaire, les dates et horaires du stage, les coordonnées et le plan d'accès des locaux où se déroule le stage ainsi que, le cas échéant, le matériel nécessaire que le stagiaire doit apporter.

Il appartient à l'employeur de transmettre ces éléments au stagiaire.

Remplacement, désistement, absence

Le Client peut, jusqu'à la veille du stage, informer Untec Services du remplacement d'un stagiaire inscrit par un autre du même cabinet.

Si le Client annule sa commande, Untec Services conservera :

- 20% du prix TTC du stage si l'annulation intervient entre le 20^e et le 10^e jour ouvré avant celui du début du stage
- 100% du prix TTC du stage si l'annulation intervient entre ce 10^e jour ouvré et le début du stage

Tout stage commencé est intégralement facturé ; l'absence du stagiaire, partielle ou totale, n'ouvre aucun droit à remboursement du prix ou d'une partie du prix du stage.

Règlement intérieur

Le stagiaire s'engage à respecter les règles d'hygiène, de sécurité et de discipline présentées dans le règlement intérieur d'Untec Services agissant comme organisme de formation.

ARTICLE 7 ANNULATION OU REPORT D'UN STAGE DE FORMATION PRESENTIELLE PAR UNTEC SERVICES

Untec Services se réserve la possibilité d'annuler un stage dix jours ouvrés avant la date de début du dit stage si le nombre minimum de huit stagiaires inscrits (pour les stages en métropole) n'est pas atteint ou si le formateur ne pouvait honorer son engagement.

Un courrier précisant les dates éventuelles du stage de remplacement est alors adressé au Client par Untec Services. L'inscription pourra par conséquent être maintenue pour une date ultérieure.

ARTICLE 8 DOCUMENTS POST-STAGE DE FORMATION PRESENTIELLE

A la fin du stage, Untec Services adresse au stagiaire l'attestation de fin de formation comportant un tableau des compétences acquises.

Après le stage, Untec Services adresse au client la facture et l'attestation présence au stage.

ARTICLE 9 ASSURANCES, RESPONSABILITE, INDEMNITES, FORCE MAJEURE

Untec Services dispose d'une assurance responsabilité civile professionnelle pour ses activités de formations.

Le Client s'oblige à souscrire et maintenir en prévision et pendant la durée de la formation une assurance responsabilité civile couvrant les dommages corporels, matériels, immatériels, directs et indirects susceptibles d'être causés par ses agissements ou ceux de ses préposés au préjudice de Untec Services. Il s'oblige également à souscrire et maintenir une assurance responsabilité civile désignant également comme assuré Untec Services pour tous les agissements préjudiciables aux tiers qui auraient été causés par le participant et contenant une clause de renonciation à recours de telle sorte que Untec Services ne puisse être recherchée ou inquiétée.

La responsabilité de Untec Services envers le Client est limitée à l'indemnisation des dommages directs prouvés par le Client et est en tout état de cause limitée au montant payé par le Client au titre de la prestation fournie.

En aucun cas la responsabilité de Untec Services ne pourrait être engagée au titre de dommages indirects tels que perte de données, perte de fichiers, perte d'exploitation, préjudice commercial, manque à gagner ou atteinte à l'image et à la réputation.

Dans tous les cas, la responsabilité de Untec Services est exclue en cas de force majeure.

ARTICLE 10 DONNÉES PERSONNELLES

Les données personnelles des participants sont utilisées dans le cadre de l'inscription, de l'exécution et du suivi de la formation, et au sein de son parcours global d'apprenant pour bénéficier des services d'Untec Services en charge du traitement. Ces données sont nécessaires à l'exécution de la formation.

Les données personnelles sont conservées pour la durée légale de prescription des contrôles administratif et financier applicables aux actions de formation. Conformément au Règlement européen sur la protection des données personnelles UE 2016/679 (RGPD), le participant bénéficie d'un droit d'accès, de rectification, de limitation du traitement ainsi qu'un droit d'opposition et

de portabilité de ses données si cela est applicable, qui peut être exercé en s'adressant à Untec Services par e-mail à l'adresse : formation@untec-services.fr ou donneespersonnelles@untec-services.fr ou par voie postale à l'adresse Untec Services 74, rue de la fédération 75015 Paris.

Nous vous invitons à consulter la politique de confidentialité mise en place par Untec Services sur le site www.economieconstruction.com

En tant que responsable de traitement du fichier de son personnel, le Client s'engage à informer chaque participant que des données à caractère personnel le concernant sont collectées et traitées par Untec Services aux fins de réalisation et de suivi de la formation dans les conditions définies ci-avant.

ARTICLE 11 DONNÉES PERSONNELLES – DROIT DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE.

Les documents remis au stagiaire pendant le stage constituent un support technique au stage ; leur diffusion ou leur reproduction en dehors du stage est formellement interdite. De façon générale, Untec Services ou le formateur restent propriétaires de tous les droits de propriété intellectuelle sur les documents remis au stagiaire pendant le stage.

Le Client et le stagiaire s'interdisent donc toute reproduction ou exploitation des dits documents, supports écrits, études, dessins, etc., sauf autorisation expresse, préalable expresse écrite d'Untec Services.

Ces dispositions ne s'appliquent pas aux méthodes, guides ou logiciels dont le stage a pour objet d'assurer la prise en main par le stagiaire.

Les parties s'engagent à garder confidentiels les informations et documents de nature économique, technique ou commerciale concernant l'autre partie, auxquels elles pourraient avoir accès au cours de l'exécution de la commande.

ARTICLE 11 COMMUNICATION

Le Client accepte d'être cité par Untec Services comme Client de l'offre de services dans le cadre de son activité commerciale, aux frais d'Untec Services.

La responsabilité d'Untec Services envers le Client est limitée à l'indemnisation des dommages directs prouvés par le Client et est en tout état de cause limitée au montant payé par le Client au titre de la prestation fournie.

À cet effet et sous réserve du respect des dispositions de l'article 10 ci-dessus, Untec Services peut mentionner le nom du Client, ainsi qu'une description objective de la nature des prestations, dans les listes de ses références dans le but d'une communication externe comme interne.

ARTICLE 12 DROIT APPLICABLE ET ATTRIBUTION DE COMPETENCE

Le présent accord est régi par le droit français. Toute contestation qui n'aurait pas été réglée à l'amiable sera portée devant le Tribunal de Commerce de Paris.